

IRCANTEC

Bertrand tente de rassurer les PH

Lors d'un déjeuner avec les quatre inter-syndicats de praticiens hospitaliers – CMH (Coordination médicale hospitalière), CPH (Confédération des praticiens des hôpitaux), Inph (Intersyndicat national des praticiens hospitaliers) et Snam-HP (Syndicat national des médecins des hôpitaux publics) –, le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, a confirmé la reprise des négociations sur le régime Ircantec (retraite complémentaire des PH), sans pour autant donner de calendrier. Il a rappelé sa volonté de donner la priorité à l'hôpital public, avec une enveloppe de deux millions d'euros supplémentaires pour 2006. Un « *coup de pouce non négligeable* », estime le Pr Roland Rymer, président du Snam-HP. Les projets de décret en cours (statuts, conseil national de gestion, part complémentaire variable) seront finalisés, aurait affirmé le ministre aux organisations syndicales, assurant que « *2006 sera une année utile* ». La démographie médicale et, en particulier, hospitalière sera l'une des autres grandes préoccupations du ministre, qui entend mener un travail particulier afin d'améliorer l'attractivité de la profession.